

La grotte ornée des Bernous à Bourdeilles (Dordogne)

Brigitte Delluc, Gilles Delluc

Résumé

Résumé. — La frise de la petite grotte des Bernous (mammouth, rhinocéros, ours) est traitée en gravure vigoureuse, avec une ébauche de bas-relief. L'outillage découvert à ses pieds par D. Peyrony est pauvre mais permet d'évoquer un passage des Aurignaciens. Cette grotte est très rarement citée dans la littérature. Pourtant elle remonte certainement aux premiers temps de l'art paléolithique. L'analyse stylistique et technologique permet de la rapprocher plutôt des œuvres du style II que de celles du style I de A. Leroi-Gourhan. La grotte des Bernous s'ouvre au pied d'une petite falaise de calcaire santorien, en rive droite de la Dronne (carte I.G.N. 1/25 000, Périgueux W. 3-4 : X = 463,12 ; Y = 338,10 ; Z = 95).

Citer ce document / Cite this document :

Delluc Brigitte, Delluc Gilles. La grotte ornée des Bernous à Bourdeilles (Dordogne). In: Bulletin de la Société préhistorique française, tome 76, n°2, 1979. pp. 39-45;

doi : <https://doi.org/10.3406/bspf.1979.5180>

https://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_1979_num_76_2_5180

Fichier pdf généré le 20/06/2022

La grotte ornée des Bernous à Bourdeilles (Dordogne)

par Brigitte et Gilles Delluc

Résumé. — La frise de la petite grotte des Bernous (mammouth, rhinocéros, ours) est traitée en gravure vigoureuse, avec une ébauche de bas-relief. L'outillage découvert à ses pieds par D. Peyrony est pauvre mais permet d'évoquer un passage des Aurignaciens.

Cette grotte est très rarement citée dans la littérature. Pourtant elle remonte certainement aux premiers temps de l'art paléolithique. L'analyse stylistique et technologique permet de la rapprocher plutôt des œuvres du style II que de celles du style I de A. Leroi-Gourhan.

La grotte des Bernous s'ouvre au pied d'une petite falaise de calcaire santonien, en rive droite de la Dronne (carte I.G.N. 1/25 000, Périgueux W. 3-4 : X = 463,12 ; Y = 338,10 ; Z = 95).

HISTORIQUE ET REFERENCES

L'entrée de la grotte était obstruée par des éboulis de pente, exploités, dès 1926, par les Ponts et Chaussées. D. Peyrony recueillit quelques vestiges lithiques et osseux. En 1927 la caverne fut mise au jour. Le remplissage comprenait des éboulis calcaires (1 m en moyenne) surmontés d'une couche argileuse (0,20 à 0,40 m d'épaisseur) dans laquelle on remarquait des silex et de nombreuses écailles de pierre (Peyrony, 1932). D. Peyrony découvrit alors, sur la paroi altérée par les gelées, des « gravures d'allure très archaïque ». Durant l'année 1929, il fouilla la couche argileuse qui, explorée sur 15 à 20 m², s'avéra « d'une pauvreté désespérante » : un mince foyer à l'entrée et un outillage de pierre semblant correspondre à deux cultures différentes. Quelques pièces et divers éclats avaient un aspect moustérien (1 petit biface, 2 racloirs avec nom-

breuses retouches latérales et le fragment médian d'une pointe cassée) ; les autres étaient rapportés à l'Aurignacien (1 petit nucléus transformé en grattoir épais à museau, 1 fragment de lame présentant de belles retouches marginales, 1 lame appointie, des burins de types divers, des outils de fortune, 1 percuteur, 2 nucléus), l'ensemble paraissant être plus « des traces de passage que des vestiges d'un séjour prolongé » (*ibid.*, p. 7 et fig. 3). D. de Sonneville-Bordes conclut dans le même sens (Sonneville-Bordes, 1960, p. 122 et fig. 79 ; 1965, p. 175). La faune était variée mais pauvre (ours et hyène des cavernes, loup, cheval, bovidé, bouquetin, cerf élaphe et renne).

L'étude des figures fut effectuée par D. Peyrony (aidé de E. Peyrony) la même année et il annonça leur découverte en mars 1929 (S.H.A.P., 1929). Il publie, en 1932, une courte note sur la grotte avec le croquis de 3 animaux gravés (mammouth, rhinocéros et ce qui lui paraît être un ours) qu'il juge présenter tous les caractères archaïques des figures de l'Aurignacien de la Ferrassie et être « identiques à celles, aurignaciennes également, de la grotte Gondran, à Tayac » (Peyrony, 1932, p. 9). Par la suite, il ne citera plus guère cette découverte (Peyrony, 1949, p. 46, p. 48 h.-t. n° 2, pp. 50 et 55, note 1). Une note de H. Breuil fait penser à tort que le mérite de l'identification des figures revient à l'abbé lui-même : « D. Peyrony avait fouillé un gisement aurignacien qui lui avait donné un certain nombre de dessins et de gravures embrouillées... Quand je l'ai visité le 21 septembre 1934, j'y ai déchiffré un Mammouth, un Rhinocéros et la tête d'un Ours » (Breuil, 1952, p. 315). L'ours de D. Peyrony est ici, en outre, réduit à son extrémité céphalique et c'est sans doute ce texte qui fera dire à A. et G. Sieveking que la grotte recèle « a mammoth, a rhinoceros and the head of a deer » (une confusion phonétique entre *bear* et *deer* ayant transformé l'ours

en daim) (Sieveking, 1962, p. 51). P. J. Ucko et A. Rosenfeld citent, dans l'édition française de leur ouvrage, « ce qui peut être un ours et un rhinocéros et, à coup sûr, un lion » (Ucko et Rosenfeld, 1967, p. 122). A. Leroi-Gourhan reprend l'identification de D. Peyrony (Leroi-Gourhan, 1961, p. 38 et pl. VI, fig. 53). A. Laming-Emperaire fait de même et souligne le caractère vigoureux des traits coïncidant avec l'exécution des œuvres assez près de l'entrée de la grotte pour être éclairées par la lumière du jour (Laming-Emperaire, 1962, pp. 182, 190, 193, 210, 211). L'auteur remarque, à propos du rhinocéros : « encore n'est-il pas très clair » (*ibid.*, p. 213). A. Roussot, dans son inventaire des grottes ornées périgourdines, observe en outre que « des vestiges de traits gravés se remarquent sur la même paroi » (Roussot, 1964, p. 103). En dehors de ces références la grotte des Bernous n'a pas été mentionnée, à notre connaissance, dans la littérature.

LA GROTTE

Elle s'enfonce à peu près perpendiculairement à la falaise vers le N.-W. et mesure un peu plus de 20 m de long. C'est une diaclase (fig. 1) dont la

paroi sud, ornée, est verticale tandis que la paroi nord, oblique, vient s'appuyer sur la précédente. Le sol (argile rouge et blocs épars) a été abaissé par la fouille sur 5 m × 3 m de surface, en arrière du mur de clôture ; ailleurs il paraît être celui existant au moment de la découverte.

La frise gravée est située sur la paroi gauche. Elle commence à environ 3 m de l'entrée naturelle et se termine à 8,50 m (soit respectivement à 0,70 m et à 6 m du mur de clôture). Elle est sensiblement horizontale. Compte tenu de l'abaissement du sol par la fouille (1,30 m sous la figure 1 et l'ensemble 2), les traits supérieurs de la figure 1 se trouvaient à 1,90 m au-dessus du sol archéologique et ceux de l'ensemble 2 à 1,60 m environ. Les traits supérieurs de la figure 3, au-dessus du sol originel non abaissé, se trouvent à 2,10 m environ. La frise était donc accessible de plain-pied pour un homme en station debout. La figure 1 et l'ensemble 2 sont juxtaposés : la figure 3 est éloignée de l'ensemble 2 de 1,60 m, séparée de lui par une surface rocheuse particulièrement irrégulière.

La paroi ornée n'est pas strictement verticale. Elle se creuse au-dessous de la figure 1 et de l'ensemble 2 et il est possible qu'une partie des traits ait disparu à ce niveau.

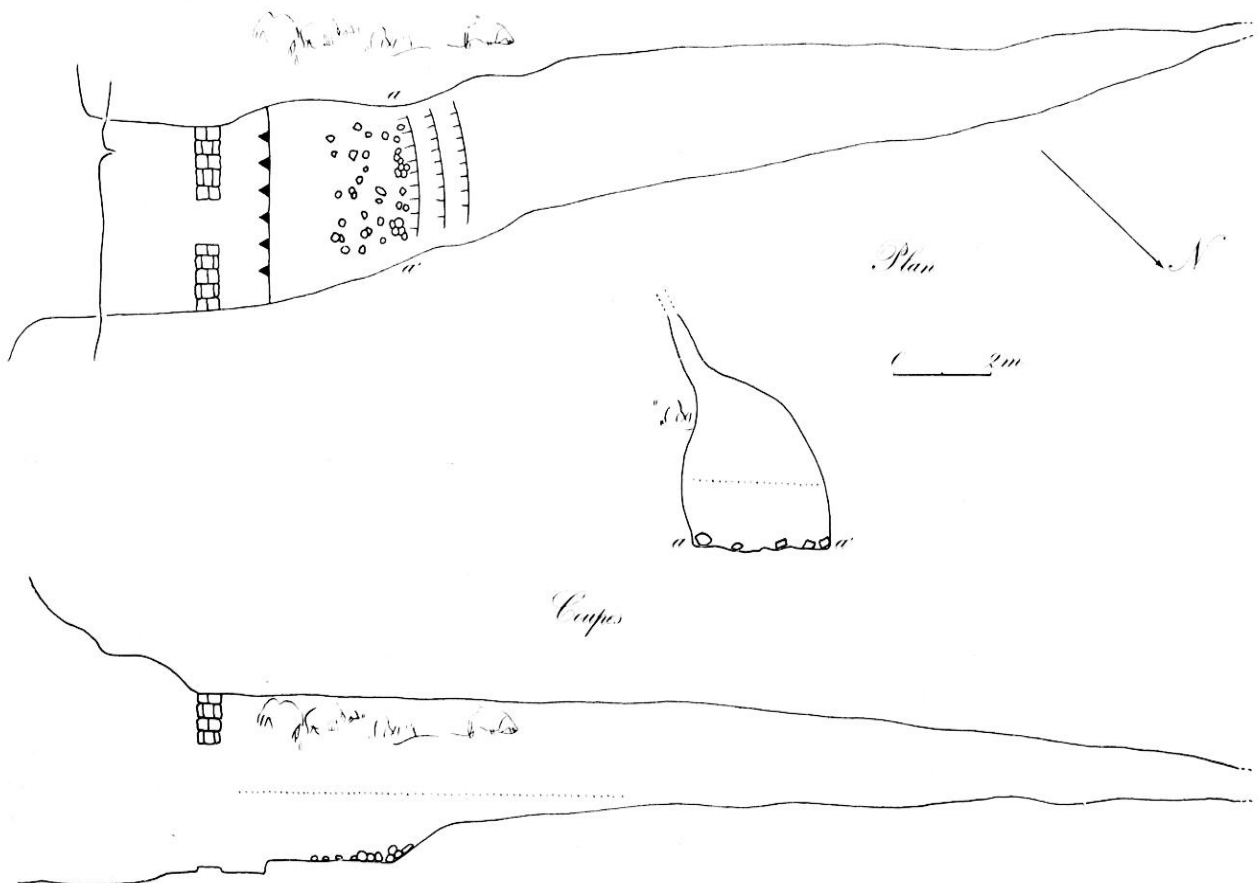


Fig. 1 - Grotte des Bernous. Plan et coupes avec mise en place de la frise gravée et indication du niveau approximatif du sol avant la fouille de 1929.

La figure 1

C'est un mammouth (ou du moins un proboscien) gravé, regardant à gauche, au trait bien conservé (longueur = 0,80 m ; hauteur = 0,70 ; hauteur au-dessus du sol actuel = 2,50 à 3,20 m) (fig. 2).

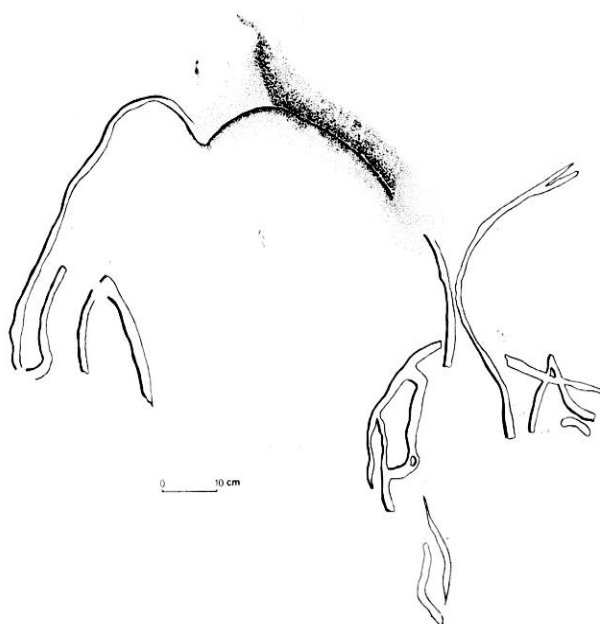


Fig. 2 - Le mammouth gravé. Alors qu'un large trait gravé dessine le contour de l'animal, l'échancrure de la nuque apparaît traitée en bas-relief (abaissement du bord externe du trait) ; la ligne dorsale postérieure est un relief naturel aménagé en bas-relief.

Le corps est lourd et massif. Le crâne est petit, entre la dépression frontale sus-orbitaire en avant et l'échancrure de la nuque en arrière, légèrement déjeté en haut et en arrière, sans aspect de tiare toutefois. Le creux de la nuque est fortement marqué, accentuant la convexité occipitale. A ce niveau le bord externe du trait est abaissé, dégagant la nuque et le départ du dos en bas-relief. Au-dessous de la dépression du front, le relief orbitaire est légèrement marqué. La portion proximale de la trompe est nette ; le proboscide s'élargit avant sa terminaison sans lobes de préhension figurés. La face antérieure du thorax est faite d'un court trait formant une image en ogive avec un autre trait, parallèle à ceux de la trompe, qui pourrait figurer la limite postérieure du maxillaire et de la lèvre postérieure. De l'échancrure nuchale, le trait de contour dorsal se dirige en haut et en arrière pour dessiner la saillie des épineuses dorsales antérieures. Plus en arrière la ligne de dos s'infléchit brusquement, sans lordose, mais cette ligne de dos plongeante n'est pas gravée comme les traits précédents. C'est une large et profonde rainure naturelle, à bord saillant, arrondi par piquetage ; l'utilisation du relief naturel pariétal est ici particulièrement heureuse pour dessiner la région dorsale

postérieure et lombaire, donnant à cette zone un aspect de bas-relief avec surface exopériorigraphique abaissée et bord interne modelé, prolongé plus bas par un court trait gravé. L'arrière-train est représenté par trois traits courbes à concavité postérieure, dont deux pourraient représenter un membre en colonne et le plus antérieur le bord postérieur de l'autre patte. Seule la silhouette de l'animal est représentée ; les détails habituels (œil, défenses, jarres...) font défaut.

Le trait gravé est large (11 mm) mais peu profond (2 à 3 mm), à section irrégulièrement courbe, sans doute obtenu par raclage, peut-être après préparation par coups de pic, sans impacts visibles toutefois.

La silhouette est campée en profil strict ; c'est une représentation figurative, synthétique, faite d'éléments juxtaposés. La ligne cervico-dorsale paraît avoir été tracée en partie à l'aide d'un relief naturel ayant suggéré le sujet et le cadrage. Comme les autres figures sont situées sur le même niveau horizontal, il est licite de se demander si la décoration de la paroi n'a pas débuté par cette figure de mammouth.

Ce tracé n'a pas le caractère quelque peu incertain des mammouths de la période primitive. Il se différencie ainsi nettement de ses congénères de Pair-non-Pair (Cheynier et Breuil, 1963, fig. 2, p. 193 ; fig. 7, p. 203 ; fig. de la p. 211) et peut-être aussi de celui de la Croze à Gontran (Capitan et al., 1914, p. 278).

Un intérêt supplémentaire de cette figure est fourni par son adossement à la croupe animale de l'ensemble 2, témoignent d'un certain souci de composition.

L'ensemble 2

C'est un panneau difficile à lire (long de 2 m, haut de 0,70 m, situé entre 2,20 et 2,90 m au-dessus du sol actuel). Les tracés identifiables sont à gauche la croupe et à droite la tête d'un animal (fig. 3). Les traits intermédiaires sont confus ou absents. Pour D. Peyrony, « cet animal, lourd et trapu, est un *Rhinoceros tichorhinus* » (Peyrony, 1932). L'auteur appuie cette affirmation diagnostique par un croquis montrant cet animal adossé, croupe contre croupe, au mammouth 1. En réalité, sur ce croquis, le segment thoraco-abdominal a été télescopé au profit de la tête. On est en droit de se demander s'il s'agit bien de la croupe et de la tête d'un même animal qui apparaît, sur place, à l'observateur, assez allongé et de bien grande taille. Pourtant les proportions réelles sont plus proches de celles des rhinocéros figurés de l'art paléolithique et des animaux actuels que ne l'indiquait le dessin de D. Peyrony.

La croupe massive et rebondie, sans queue apparente, la patte postérieure courte paraissent appartenir à un rhinocéros. Le bord antérieur du membre postérieur forme un V ouvert en bas avec l'amorce du contour d'un abdomen tombant. L'extrémité céphalique apparaît plus basse que la croupe, comme il est habituel chez le rhinocéros laineux (et le rhinocéros blanc d'Afrique). Le profil de la tête montre un frontal concave se relevant nettement en arrière et un mufle bombé au niveau des os nasaux. L'œil indiqué par D. Peyrony n'a pas été retrouvé ; de même la limite inférieure de la tête, dessinée par l'auteur, est une petite corniche naturelle. Les détails de la tête font défaut, ainsi que la ligne de dos et la plus grande partie de la ligne de contour thoraco-abdominale. D. Peyrony avait noté que « les accidents naturels de la paroi ont été utilisés pour le dos et le ventre ». En fait on peut concevoir qu'un tracé gravé ait disparu dans cette zone érodée de la paroi. Seuls deux petits traits courts marquent l'avant-train. Au niveau de la tête, deux traits obliques en haut et à droite font figure de cornes grêles sur le dessin de D. Peyrony. En réalité ces deux traits ne sont pas parallèles mais convergents et leur partie proximale est réunie par une plage de raclage, si bien qu'ils ne peuvent être individualisés que dans leur segment distal. Il s'agit donc des deux bords de la seule corne nasale et la petite corne frontale fait défaut. Un trait raclé en « collier » marque la limite entre l'extrémité céphalique et le thorax et pourrait correspondre à un de ces plis cutanés que l'on observe actuellement chez les rhinocéros de l'Inde ou de la Sonde (à épaissement dermique très accusé) et aussi chez les dicérorhinés blancs ou noirs d'Afrique. On observe également cette marque

sur quelques figurations paléolithiques en particulier aux Combarelles, à Font de Gaume, à Lourdes ; ailleurs (la Colombière, los Casares), ce tracé semble marquer la limite antérieure de la toison.

Un élément supplémentaire est fourni par l'étude du support. Il semble bien que toute la zone située à droite de ce « collier », englobant la tête de l'animal, sur une longueur de 115 cm et une hauteur de 30 cm environ, ait été aplanie et soit nettement moins irrégulière que celle située à gauche du collier. Il y aurait là sinon une modification d'ensemble du support du moins le témoignage d'un souci d'en modifier une partie pour l'adapter au sujet. Sur cette surface est tracée une ligne courbe parallèle au collier, de signification obscure.

Entre la croupe et la tête de l'ensemble 2, se lisent divers traits, apparemment sans signification. Il peut s'agir de signes ou bien des vestiges d'un tracé ancien effacé. Une image en losange est particulièrement nette.

Les traits de cet ensemble sont un peu différents de ceux de la figure 1. Outre le traitement préalable possible d'une partie du support et les raclages indiqués pour le « collier » et la corne, le trait est habituellement plus large (12 à 20 mm) mais pas plus profond (2 à 3 mm) que celui du mammoth et plutôt à fond plat.

La figure 3

Bien que plus éloignée dans l'intérieur de la grotte que les autres figures (4,95 m du mur de clôture),

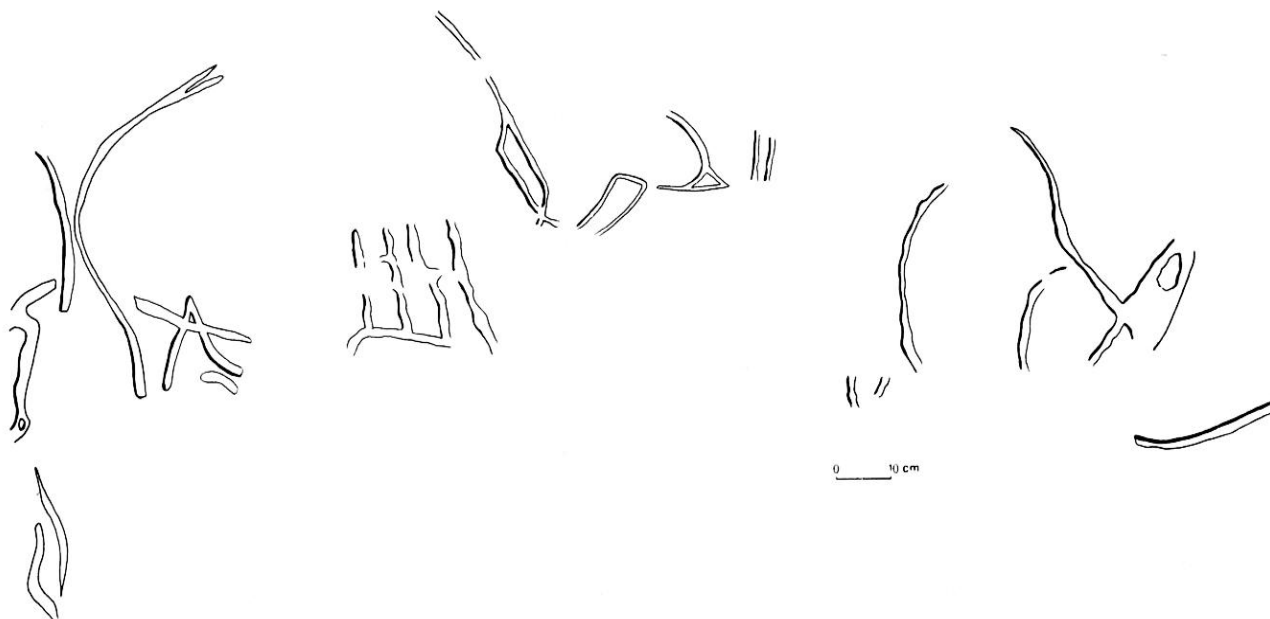


Fig. 3 - L'ensemble 2. On distingue essentiellement la croupe (à l'extrême gauche), la tête du rhinocéros (à droite) et quelques traits intermédiaires sur la paroi très irrégulière.

la figure 3 était éclairée par la lumière du jour. Elle est distante de 1,60 m des derniers traits de l'ensemble 2. Longue de 1,05 m et haute de 0,65 m, c'est la représentation synthétique d'un animal en profil absolu (fig. 4).

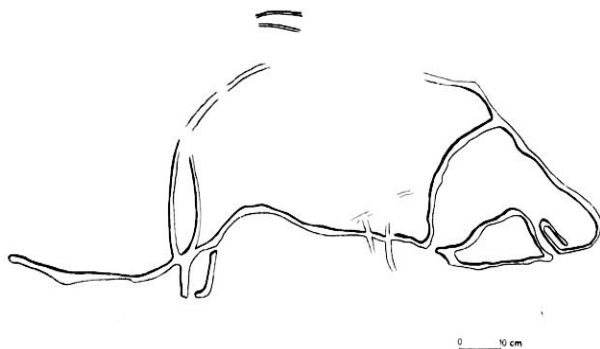


Fig. 4 - L'ours gravé.

Sa tête est allongée, avec un museau non carré, plutôt pointu, et une gueule matérialisée par l'invagination du trait de contour. La commissure est arrondie. Cette gueule est fermée par le trait de contour. L'œil est probablement dessiné par une cupule (mais la paroi est très irrégulière). Un trait courbe en collier sépare l'extrémité céphalique du reste du corps. Il n'y a pas d'oreille ni de naseau visibles. En haut et en arrière du collier, l'épaule paraît saillante du fait de l'abaissement de la tête. La ligne de dos est partiellement faite d'un relief naturel. Le rein et la croupe sont gravés ; d'abord marquée par une ligne oblique, la croupe tombe ensuite verticalement. La ligne de ventre, sinueuse, est dessinée par un trait gravé. Les membres, courts, sont sommairement tracés. Il existe en outre quelques traits dont la signification échappe. Il convient de mentionner enfin qu'un trait gravé subhorizontal débute sous le museau du rhinocéros et atteint le membre postérieur de l'animal 3. Il semble matérialiser la continuité de la frise.

La paroi est irrégulière et ne paraît pas avoir subi de préparation. Le trait, en particulier au niveau du museau, est bien incisé, vigoureux (18 mm de large, 7 mm de profondeur), à section courbe comme celui du mammoth mais plus profond.

Le diagnostic d'ursidé repose essentiellement sur le port bas de la tête, tendue en avant et en bas, accentuant la saillie de l'omoplate. Le front est sensiblement rectiligne comme chez *Ursus arctos*. La ligne de dos est horizontale ; la croupe tombe verticalement. Le membre postérieur seul est figuré complètement, en colonne, sans pied, et paraît un peu trop grêle. La ligne de ventre est subhorizontale. Le cou, court, est très épais et marqué d'un « collier » dont la signification n'est pas évidente. Il pourrait s'agir d'une marque de pelage comme pour certains

ours de la Marche (Pales, 1969, pl. 44 et 47, p. 102) ou des Combarelles (Capitan et al., 1924, fig. 23, p. 35), d'Aldène (Breuil, 1959, fig. 2, p. 33), d'Isturitz (*ibid.*, fig. 1, p. 35 et 3, p. 37) ou des Espé-lugues (*ibid.*, fig. 2, p. 38). Le tracé assez confus de l'arrière-train comporte deux traits courbes à concavité opposée dont l'une est la croupe et dont l'autre pourrait être la queue, mal dessinée. La gueule, taillée aux dépens du maxillaire inférieur, est un peu trop basse et trop postérieure, à commissure arrondie et non aiguë. Mais l'animal demeure très reconnaissable.

Cette figure par ses caractères technologiques et stylistiques est très analogue aux tracés précédemment décrits. Elle est gravée à la même hauteur mais ici toute la surface utilisable pour la gravure est occupée par cette figure d'ours. Le support a donc un caractère contraignant.

La frise gravée s'étend jusqu'à 6 m du mur de clôture (soit 8 à 9 m de l'entrée). Un peu plus loin, comme l'a noté A. Roussot, existent une quinzaine de traits, pour la plupart fins, subverticaux ou subhorizontaux, dont il est bien difficile de préciser la signification et l'ancienneté (entre 6,80 m et 11 m du mur de clôture). De même un double trait courbe est gravé au-dessus de la ligne dorsale de l'ours.

COMMENTAIRES

La grotte des Bernous occupe, parmi les cavernes ornées paléolithiques, une position quelque peu marginale, liée surtout au caractère insolite des espèces représentées et aux difficultés d'avancer une datation.

C'est une petite grotte ornée qui était éclairée par la lumière du jour. La frise gravée semble se terminer où commençait la zone de pénombre. L'ensemble 2 et l'ours 3 ne sont point contigus mais séparés par une surface rocheuse irrégulière, impropre à la gravure. Les figures sont situées à un même niveau horizontal par rapport au sol d'origine probable, en station normale sur une ligne de sol implicite, et ont dû être exécutées par un adulte debout, bras tendu ou demi-fléchi.

Le mammoth regarde vers l'entrée, les deux autres animaux vers le fond. L'adossement du mammoth au rhinocéros semble pouvoir faire parler d'un souci de composition. Les animaux représentés sont un mammoth, un rhinocéros et un ours. En effet il est probable que la croupe de l'ensemble 2 appartient bien au rhinocéros dont l'extrémité céphalique est gravée à droite de ce panneau, mais on ne peut exclure sur ce panneau l'existence de plusieurs représentations confuses, plus ou moins effacées, et de signes. L'association de ces trois animaux est tout à fait exceptionnelle, compte tenu de ce que l'on sait

de la fréquence des diverses espèces habituellement représentées (Leroi-Gourhan, 1958, 1965).

Le trait de gravure est un trait large qui a dû être assez vigoureux sur cette paroi irrégulière mais érodée. Sa conservation médiocre gêne l'interprétation des figures. Il a pu être exécuté par piquetage, suivi de raclage à l'aide d'un outil de silex.

A. Laming-Emperaire a insisté sur la fréquence significative avec laquelle la gravure profonde et la sculpture se rencontraient dans les abris et les petites grottes éclairées par la lumière du jour (Laming-Emperaire, 1962). La grotte des Bernous est un bon exemple venant à l'appui de cette constatation.

D. Peyrony avait beaucoup parlé de la « technique chère aux Aurignaciens de l'utilisation des formes naturelles » (Peyrony, 1932, p. 9) et souligné qu'ici la ligne dorsale des animaux et la ligne ventrale du rhinocéros et de l'ours empruntaient leur tracé à des reliefs naturels. Cette observation est certainement judicieuse pour le mammoth (cet accident rocheux a même suscité le choix du sujet et du cadrage, puis a été retouché pour en parfaire le modelé) ; elle apparaît moins évidente pour le rhinocéros.

La possibilité d'un traitement du support de la tête du rhinocéros, préalablement à l'exécution du trait de gravure, a été évoquée plus haut. Cette préparation cadrerait bien avec ce qui a été observé sur les blocs aurignaciens stratigraphiquement datés (Delluc, 1978).

La frise gravée a toujours été attribuée à l'Aurignacien, mais parfois avec quelques réserves (Peyrony, 1932 ; Laming-Emperaire, 1962, p. 193 ; Leroi-Gourhan, 1976, p. 743). Cette datation demeure conjecturale. Le matériel lithique, fourni par la fouille, d'une extrême pauvreté, est insuffisant pour assurer un rattachement chronologique. L'utilisation des reliefs naturels, qui paraissait à D. Peyrony un bon argument pour placer ces figures au tout début du Paléolithique supérieur, n'apparaît pas non plus être un critère décisif et semble même être plus répandue au Magdalénien. Il n'est guère possible d'affirmer que les gravures de la grotte des Bernous sont analogues à celles de la Ferrassie et de la Croze à Gontran. Si, sur le plan stylistique, existe entre les Bernous et cette dernière caverne une certaine analogie (celle des œuvres rudimentaires), sur le plan technologique, en revanche, tout semble opposer les vigoureux traits raclés de celle-là aux fines incisions de celle-ci, bien difficiles à déchiffrer et dont le caractère aurignacien n'est que stylistiquement supposé. On ne peut, certes, rejeter l'hypothèse d'une origine aurignacienne de la frise des Bernous, mais les œuvres stratigraphiquement datées, permettant une comparaison, sont exclusivement des œuvres mobilières, portant des figures animales abrégées (sauf le capridé de Belcayre), d'identification spécifique

difficile (sauf les bouquetins en raison de leurs cornes). Ici, si le tracé en profil absolu apparaît maladroit, l'observateur n'a, en définitive, point trop de difficultés pour identifier les espèces. En outre, on s'attendrait à retrouver, sur la paroi de la caverne, ces images génitales féminines ou masculines dont on connaît la fréquence toute particulière sur les blocs ornés aurignaciens stratigraphiquement datés. Le trait de gravure enfin, vigoureux, et le tracé rudimentaire ne sont pas spécifiques de l'Aurignacien.

S'il est donc difficile de rapprocher aujourd'hui les gravures des Bernous des œuvres aurignaciennes stratigraphiquement datées, en revanche elles surprendraient moins parmi les œuvres pariétales composant le style II de A. Leroi-Gourhan qui — outre des blocs d'allure plutôt mobilière (Labattut, Laussel) — fait entrer dans ce cadre les œuvres pariétales de certaines cavités peu profondes telles Pair-non-Pair ou la Grèze.

BIBLIOGRAPHIE

BERDIN M.-O. (1970) — La répartition des mammoths dans l'art pariétal quaternaire. *Travaux de l'Institut d'art préhistorique, Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, XII*, pp. 179-290 et 301-367, 68 fig., 4 cartes.

BREUIL H. (1952) — *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Centre d'études et de documentation préhistoriques, Montignac, 419 p., 530 fig., 1 pl. h.-t.

BREUIL H., NOUGIER L.-R. et ROBERT R. (1959) — L'ours dans l'Art franco-cantabrique occidental. *Préhistoire et spéléologie ariégeoises (bull. Soc. préhistorique de l'Ariège)*, 11, pp. 19-78, 79 fig., 2 ill.

CAPITAN L., BREUIL H. et PEYRONY D. (1914) — La Croze à Gontran (Tayac), grotte à dessins aurignaciens. *Revue anthropologique*, 24^e année, pp. 277-280, 4 fig. (relevés).

CAPITAN L., BREUIL H. et PEYRONY D. (1924) — *Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne)*. Institut de Paléontologie humaine, Masson, 192 p., 128 fig., 58 pl.

CHEYNIER A. et BREUIL H. (1963) — *La caverne de Pair-non-Pair (Gironde)* (Documents d'Aquitaine II). Publications de la Société archéologique de Bordeaux, 215 p., 70 fig., 13 pl. h.-t.

DELLUC B. et G. (1978, sous presse) — Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies, *Gallia Préhistoire*.

LAMING-EMPERAIRE A. (1962) — *La signification de l'art rupestre paléolithique. Méthodes et applications*. Picard, Paris, 424 p., 50 fig., 24 pl.

LEROI-GOURHAN A. (1958) — Répartition et groupement des animaux dans l'art pariétal paléolithique, *Bull. Société préhistorique française*, 55, pp. 515-528, 2 fig., 5 pl.

LEROI-GOURHAN A. (1961) — Préhistoire in : *Histoire de l'Art*. Encyclopédie de la Pléiade, N.R.F., Paris, pp. 3-92, 35 pl. et pp. 1822-1825, 2 tabl.

LEROI-GOURHAN A. (1965, 1^{re} édit.) — *Préhistoire de l'Art occidental*. Mazenod, Paris, 482 p., 739 photos, 804 fig.

LEROI-GOURHAN A. (1976) — L'art paléolithique, in : *La Préhistoire française*, I (Civilisations paléolithiques et mésolithiques), pp. 741-748, 5 fig., Edit. du C.N.R.S., Paris.

NOUGIER L.-R. et ROBERT R. (1957) — Le rhinocéros dans l'art franco-cantabrique occidental. *Préhistoire et spéléologie ariégeoises* (bull. Société préhistorique de l'Ariège), 12, pp. 15-52, 34 fig.

NOUGIER L.-R. et ROBERT R. (1957) — L'ours dans l'art quaternaire. II. Compléments. *Préhistoire et spéléologie ariégeoises* (bull. Soc. préhistorique de l'Ariège), 12, pp. 53-54, 2 fig.

PALES L. (1969) — *Les gravures de la Marche. I. Félin et ours*. Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, Delmas, 136 p., 61 pl. h.-t.

PEYRONY D. (1932) — *Les gisements préhistoriques de Bourdeilles (Dordogne)* (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, mémoire 10), Masson, Paris, 95 p., 60 fig., 163 fig. h.-t. en 11 pl.

PEYRONY D. (1934) — La Ferrassie. *Préhistoire*, 3, pp. 1-92, 89 fig.

PEYRONY D. (1949) — *Le Périgord préhistorique, essai de géographie humaine, suivi des listes des stations, gise-*

ments, monuments divers connus, avec leur bibliographie, Société historique et archéologique du Périgord, 92 p., 8 h.-t.

ROUSSOT A. (1964) — Les découvertes d'art pariétal en Périgord, in : Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964), *Bull. Société historique et archéologique du Périgord*, suppl. au tome 91, pp. 99-125.

SIEVEKING A. et G. (1962) — *The caves of France and northern Spain : a guide*, Vista books, London, 272 p., 102 fig.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD (1929) — A propos de la grotte des Bernous, C.R. de réunion mensuelle du 7 mars, *Bull. Soc. historique et archéologique du Périgord*, 56, p. 71.

SONNEVILLE-BORDES D. de (1960) — *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, 2 vol., Delmas, Bordeaux, 558 p., 294 fig., 64 tabl.

SONNEVILLE-BORDES D. de (1965) — Les industries des abris et grottes ornées du Périgord, in : Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964), *Bull. Soc. historique et archéologique du Périgord*, suppl. au tome 91, pp. 167-180.

UCKO P.-J. et ROSENFELD A. (1967) — *L'art paléolithique*, Hachette (L'univers des connaissances), Paris, 256 p., 106 ill.

Brigitte et Gilles DELLUC

31, boulevard de Vésone, 24000 Périgueux.